



LE 7 FÉVRIER 2011

À une séance ordinaire du conseil municipal tenue au Centre communautaire de Beaupré, 3 rue de Fatima Est, lundi, le 7 février 2011 à 20 h, à laquelle sont présents:

M. Jean-François Duclos, conseiller
M. Éric Desaulniers, conseiller
M. Pierre Carignan, conseiller
M. Serge Simard, conseiller
Mme Lise Pelletier, conseillère
M. Pierre Renaud, conseiller

Tous conseillers formant quorum sous la présidence de M. Michel Paré, maire.

Également présents : Mme Johanne Gagnon, greffière et directrice générale adjointe
M. Roch Lemieux, directeur général et trésorier
M. Jean-François St-Pierre, directeur du service de l'urbanisme

ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION

Monsieur le conseiller Pierre Renaud, désigné par le maire, présente les projets de règlements et les conséquences de leur adoption :

PROJET DE RÈGLEMENT NO 1134

Règlement modifiant le Règlement numéro 1115-1 modifiant le Règlement numéro 1051-1 modifiant le Règlement de zonage numéro 967 pour modifier la hauteur maximale du bâtiment dans la zone 34-H-1;

Ce projet de règlement contient des dispositions propres à un règlement susceptible d'approbation référendaire.

PROJET DE RÈGLEMENT NO 1135

Règlement modifiant le Règlement relatif aux usages conditionnels et portant le numéro 1053-1 pour ajouter des usages conditionnels admissibles;

Ce projet de règlement contient des dispositions propres à un règlement susceptible d'approbation référendaire.

Suite aux explications données par Monsieur Pierre Renaud et Monsieur Jean-François St-Pierre relativement à ces projets de règlements, des questions ont été posées de la part des personnes présentes à cette assemblée et aucune modification n'est apportée auxdits projets de règlements.

20 h 30 M. Jean-François St-Pierre quitte.

5162-070211 **ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par Monsieur Jean-François Duclos, appuyé par Monsieur Serge Simard et résolu unanimement que l'ordre du jour soit adopté tel que lu.

RAPPORT

C.C.U.

- . Rapport des permis janvier 2011

- . Rapport budgétaire Janvier 2011

- . Déclaration d'intérêts pécuniaires de M. Duclos

5163-070211 **ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 17 JANVIER 2011**

Étant donné que chacun des membres du Conseil a reçu copie du procès-verbal de la séance mentionnée en titre à l'intérieur du délai prévu à l'article 333 de la *Loi sur les cités et villes*, la Greffière est dispensée d'en faire la lecture.

Il est proposé par Monsieur Pierre Renaud, appuyé par Monsieur Éric Desaulniers et résolu unanimement d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 17 janvier 2011.

5164-070211 **ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 24 JANVIER 2011**

Étant donné que chacun des membres du Conseil a reçu copie du procès-verbal de la séance mentionnée en titre à l'intérieur du délai prévu à l'article 333 de la *Loi sur les cités et villes*, la Greffière est dispensée d'en faire la lecture.

Il est proposé par Monsieur Jean-François Duclos, appuyé par Monsieur Éric Desaulniers et résolu unanimement d'adopter le procès-verbal de la séance extraordinaire du 24 janvier 2011.

5165-070211 **ADOPTION DES COMPTES**

Il est proposé par Monsieur Jean-François Duclos, appuyé par Monsieur Éric Desaulniers et résolu unanimement d'adopter les comptes suivants :

Numéros 1100001 à 1100103	204 918,18 \$
Numéros 1100104 à 1100140	87 225,19 \$
Numéros 1100141 à 1100186	118 492,16 \$
Numéros 1100187 à 1100228	235 566,12 \$
Numéros 1100229 à 1100242	36 196,61 \$

5166-070211 **CLIC SEQR**

Il est proposé par Monsieur Pierre Carignan, appuyé par Monsieur Jean-François Duclos et résolu unanimement :

Que M. Roch Lemieux, directeur général, soit autorisé à signer, au nom de la Ville de Beaupré, les documents requis pour l'inscription à ClicSÉQR et, généralement, à faire tout ce qu'il jugera utile et nécessaire à cette fin;

Que le ministre du Revenu soit autorisé à communiquer au représentant les renseignements dont il dispose et qui sont nécessaires à l'inscription à clicSÉQR.

5167-070211 **ASSOCIATION DES BÉNÉVOLES – DON POUR L'ENCAN CHINOIS**

Il est proposé par Madame Lise Pelletier, appuyé par Monsieur Pierre Carignan et résolu unanimement de verser la somme de 200,00 \$ à titre de don à l'Association des bénévoles pour leur encan chinois qui se tiendra le 29 mai 2011.

5168-070211 **RESSOURCES FAMILIALES – STATIONNEMENT HÔTEL DE VILLE**

Il est proposé par Madame Lise Pelletier, appuyé par Monsieur Pierre Carignan et résolu unanimement d'autoriser Les Ressources Familiales Côte-de-Beaupré à utiliser le stationnement de l'Hôtel de Ville.

5169-070211 **CONTRE-OFFRE – HÔTEL DE VILLE**

Il est proposé par Monsieur Pierre Carignan, appuyé par Monsieur Jean-François Duclos et résolu d'autoriser le maire à signer une contre-offre pour la vente de l'Hôtel de Ville aux conditions suivantes :

- a) 1 000 000 \$;
- b) Conditionnellement à l'acceptation du règlement d'emprunt si nécessaire;
- c) Date de livraison à négocier

Pour : 5 Contre : 1

5170-070211 **RÉMUNÉRATION DES CADRES**

Il est proposé par Monsieur Serge Simard, appuyé par Monsieur Jean-François Duclos et résolu unanimement d'autoriser le maire à signer une lettre d'entente concernant l'augmentation de salaire des cadres pour l'année 2011.

5171-070211 **QUOTE-PART PLUMOBILE – TRANSPORT COLLECTIF ET ADAPTÉ**

Considérant que les articles modifiés 467.11 à 467.14 de la Loi sur les Cités et Villes et les articles modifiés 536 à 539 du Code municipal autorisent plus particulièrement les municipalités ou villes à procéder par résolution plutôt que par règlement, pour l'approbation des plans de transport, des budgets, la modification des tarifs et des horaires du service;

Considérant que la MRC de La Côte-de-Beaupré est l'organisme mandataire de PLUMobile Organisateur de déplacements pour assumer la responsabilité morale quant à l'encaissement des subventions et de la redistribution des montants perçus pour la continuité du service;

Considérant que PLUMobile-Organisateur de déplacements est un organisme légalement constitué, responsable de la gestion du service de transport collectif et adapté;

Considérant que le conseil municipal accepte et approuve le tarif de 3,75 \$ pour les usagers circulant à l'intérieur de la MRC et de 4,50 \$ pour les usagers circulant à l'extérieur de la MRC;

Considérant que la quote-part de la municipalité a été établie à 16 165,00 \$ représentant 5,00 \$ par habitant pour l'année 2011;

Considérant que le 5,00 \$ de la quote-part inclut le transport collectif dans toutes les municipalités participantes;

Considérant que la quote-part de la municipalité est conditionnelle à la participation financière du ministère des Transports au transport collectif et adapté;

En conséquence, il est proposé par Monsieur Éric Desaulniers, appuyé par Monsieur Jean-François Duclos et résolu unanimement que le conseil municipal accepte de payer la quote-part pour l'année 2011, soit une somme de 16 165,00 \$ à PLUMobile-Organisateur de déplacements.

5172-070211 **MANDAT CRM – CONVENTION COLLECTIVE**

Il est proposé par Monsieur Éric Desaulniers, appuyé par Monsieur Pierre Renaud et résolu unanimement de mandater le Centre de ressources municipales en relations de travail et ressources humaines dans le cadre de la négociation de la convention collective des cols blancs et bleus suivant l'offre de services datée du 2 février 2011.

5173-070211 **COURRIER PARLEMENTAIRE – RENOUELEMENT ABONNEMENT**

Il est proposé par Monsieur Pierre Carignan, appuyé par Monsieur Serge Simard et résolu unanimement de renouveler l'abonnement au coût de 600,00 \$ plus les taxes applicables.

5174-070211 **ARC-EN-SONS – DEMANDE DE COMMANDITE**

Il est proposé par Madame Lise Pelletier, appuyé par Monsieur Pierre Carignan et résolu unanimement d'acheter un encart publicitaire d'une (1) page au montant de 150,00 \$.

5175-070211 **MANDAT À JOLI-CŒUR, LACASSE**

Il est proposé par Monsieur Jean-François Duclos, appuyé par Monsieur Éric Desaulniers et résolu unanimement de mandater la firme Joli-Coeur Lacasse afin de représenter la Ville dans le cadre de la plainte à la CSST déposée par M. Dufour, suivant l'offre de services datée du 4 février 2011.

5176-070211 **PROJET DE CONSTRUCTION – SEIGNEURIE DE BEAUPRÉ** (140 rue de l'Anse)

Attendu que les Habitations Boivin ont déposé les plans préparés par Stéphane Rioux en date du 13 janvier 2011 pour une demande de permis

pour la construction d'une résidence unifamiliale isolée dans le développement domiciliaire la Seigneurie de Beaupré qui sera désignée comme étant le 140, rue de l'Anse;

Attendu qu'en vertu du règlement numéro 1044, la construction est assujettie à l'approbation d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale;

Attendu que les membres du Comité consultatif d'urbanisme ont procédé à l'analyse des plans déposés en regard du règlement numéro 1044 et qu'ils sont d'avis que le projet est conforme aux objectifs et aux critères énoncés;

En conséquence, il est proposé par Monsieur Pierre Renaud, appuyé par Monsieur Éric Desaulniers et résolu unanimement d'approuver le projet de construction, le tout suivant la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme.

5177-070211 **PROJET DE CONSTRUCTION – COTEAUX MONT STE-ANNE (270-280 rue des Glaciers)**

Attendu que Les Constructions T. Ouellet Inc. ont déposé les plans préparés par Atelier de dessin Stru/CAD en date du 20 janvier 2011 pour une demande de permis pour la construction de deux résidences unifamiliales jumelées dans le développement domiciliaire Les Coteaux Mont Ste-Anne qui seront désignées comme étant les 270 et 280, rue des Glaciers;

Attendu qu'en vertu du règlement numéro 1097, le projet de construction est assujetti à l'approbation d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale;

Attendu que les membres du Comité consultatif d'urbanisme ont procédé à l'analyse des plans déposés en regard du règlement numéro 1097 et qu'ils sont d'avis que le projet est conforme aux objectifs et aux critères énoncés;

En conséquence, il est proposé par Monsieur Pierre Renaud, appuyé par M. Éric Desaulniers et résolu unanimement d'approuver les plans de construction, le tout suivant la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme.

5178-070211 **ADOPTION PROJET DE RÈGLEMENT NO 1131** (modifier la contribution pour fins de parc, terrains de jeux ou d'espaces naturels)

Il est proposé par Monsieur Pierre Renaud, appuyé par Monsieur Éric Desaulniers et résolu unanimement d'adopter le projet de règlement no 1131 intitulé : « *Règlement modifiant le Règlement de lotissement numéro 968 pour modifier la contribution pour fins de parcs, terrains de jeux ou d'espaces naturels.* »

5179-070211 **ACQUISITION DU LOT 4 703 141 – FAUBOURG DE LA CRÊTE PHASE 3B CESSION DE RUES**

Il est proposé par Monsieur Serge Simard, appuyé par Monsieur Pierre Renaud et résolu unanimement d'autoriser M. Michel Paré, maire et Mme Johanne Gagnon, greffière à signer tous les documents nécessaires à l'acquisition du lot 4 703 141 du cadastre du Québec, le tout

conditionnellement à l'approbation des travaux par la firme d'ingénieurs BPR et de M. Richard Lampron, Directeur des travaux publics et de l'hygiène du milieu.

5180-070211 **MINISTÈRE DES TRANSPORTS – BOUL. STE-ANNE (ROUTE 138)**

Il est proposé par Monsieur Pierre Renaud, appuyé par Monsieur Serge Simard et résolu unanimement d'autoriser le paiement de la facture #676001 du Ministère des Transports au montant de 62 242,74 \$ à même les fonds budgétaires disponibles.

5181-070211 **BELL – ENFOUISSEMENT RÉSEAU BOUL. STE-ANNE (ROUTE 138)**

Il est proposé par Monsieur Éric Desaulniers, appuyé par Monsieur Pierre Carignan et résolu unanimement d'autoriser M. Roch Lemieux à signer les documents nécessaires au consentement de travaux de Bell pour le projet du boul. Ste-Anne.

5182-070211 **ACCEPTATION PROVISOIRE DES OUVRAGES – FAUBOURG DE LA CRÊTE PHASE 3B**

Il est proposé par Monsieur Pierre Renaud, appuyé par Monsieur Éric Desaulniers et résolu unanimement d'autoriser M. Roch Lemieux à signer le certificat de réception provisoire des ouvrages relativement au Faubourg de la Crête Phase 3B.

5183-070211 **TARIFICATION SEMAINE DE RELÂCHE – NON RÉSIDENT**

Il est proposé par Monsieur Pierre Carignan, appuyé par Madame Lise Pelletier et résolu unanimement de fixer la tarification selon les coûts réels de 2010 selon la grille tarifaire suivante :

<i>Par jour</i>	30,00 \$
<i>Pour la semaine</i>	150,00 \$
<i>Service de garde par jour</i>	5,00 \$
<i>Service de garde pour une semaine</i>	20,00 \$

5184-070211 **TARIFICATION CAMPS D'ÉTÉ ET ADOS – NON RÉSIDENTS**

Il est proposé par Monsieur Jean-François Duclos, appuyé par Monsieur Pierre Carignan et résolu unanimement de fixer la tarification en fonction des coûts réels de 2010 selon la grille tarifaire suivante :

Camp d'été		Camp ados	
<i>1 semaine</i>	95,00 \$	<i>1 semaine</i>	135,00 \$
<i>6 semaines</i>	565,00 \$	<i>6 semaines</i>	800,00 \$
<i>7 semaines</i>	650,00 \$		
<i>8 semaines</i>	750,00 \$		
<i>Service de garde pour l'été</i>	70,00 \$		
<i>Service de garde pour une semaine</i>	15,00 \$		

5185-070211 **DEMANDE DE RÉDUCTION DE 10% DE LA PRIME « BÂTIMENTS ET CONTENU » À LA MUTUELLE DES MUNICIPALITÉS DU QUÉBEC**

ATTENDU QUE le ministre de la Sécurité publique a délivré à la MRC de La Côte-de-Beaupré l'attestation de conformité de son « Schéma de couverture de risques en sécurité incendie » dans une lettre datée du 25 novembre 2010 et reçue aux bureaux de la MRC le 7 décembre 2010;

ATTENDU QU'une fois l'attestation de conformité délivrée, ce schéma a été adopté, sans modification, conformément à l'article 23 de la Loi sur la sécurité incendie, le 2 février 2011 par le conseil de la MRC de La Côte-de-Beaupré;

ATTENDU QUE l'entrée en vigueur du susdit schéma sera profitable aux municipalités de la MRC de La Côte-de-Beaupré qui adopteront les mesures contenues dans le plan de mise en œuvre et qui s'y conformeront, puisqu'elles bénéficieront d'une exonération de responsabilité lors d'une intervention pour un incendie ou une situation d'urgence, à moins d'une faute lourde ou intentionnelle;

ATTENDU QUE la Mutuelle des municipalités du Québec, qui assure les risques de la Municipalité de Beaupré, encourage la mise en œuvre du Schéma de couverture de risques en sécurité incendie de la MRC de La Côte-de-Beaupré;

EN CONSÉQUENCE; il est proposé par Monsieur Serge Simard, appuyé par Monsieur Éric Desaulniers et résolu unanimement que ce conseil :

1. S'ENGAGE à finaliser la mise en œuvre du Schéma de couverture de risques en sécurité incendie de la MRC de La Côte-de-Beaupré au cours des cinq prochaines années;
2. DEMANDE à la Mutuelle des municipalités du Québec, tel qu'annoncé par cette dernière, d'accorder à la Municipalité de Beaupré une réduction correspondant à 10% de la prime « Bâtiments et contenu », à titre de membre sociétaire mettant en œuvre les mesures du Schéma de couverture de risques en sécurité incendie de la MRC de La Côte-de-Beaupré.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Onze (11) personnes sont présentes et des questions sont posées concernant le sujet suivant :

- Augmentation du pourcentage de la cession pour fins de parc et terrains de jeux

5186-070211 **LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Il est proposé par Madame Lise Pelletier, appuyé par Monsieur Pierre Renaud et résolu unanimement que la présente assemblée soit levée à 21 h 15.

Michel Paré
Maire

Johanne Gagnon, greffière et
directrice générale adjointe